

France: Marseille: Implantation d'un rucher

Notre motivation pour l'implantation d'un rucher dans nos jardins familiaux, en plus de favoriser la pollinisation et la biodiversité, est avant tout la prise de conscience que les abeilles sont aujourd'hui en réel danger. C'est notre modeste participation à leur protection.

Sur notre site de Mazargues, qui compte plus de 3 hectares, nous avons mis en place une douzaine de ruches dans une partie de la pinède, un peu à l'écart des jardins, afin d'assurer une parfaite tranquillité aux abeilles et à nos jardiniers.

Une clôture d'1,5 mètres, doté d'un brise-vue va être installée autour des ruches.

Leur installation s'est faite grâce à la signature d'une convention entre GrDF (Gaz Réseau Distribution France), un apiculteur professionnel et le Comité local. Cinq jardiniers vont suivre une formation avec cet apiculteur, leur but étant à terme d'être autonomes dans le travail du rucher et de dispenser ensuite leur savoir aux jardiniers qui le voudront ; par ailleurs des ouvrages sur l'apiculture seront mis à leur disposition.

A la fin de la saison, nous espérons pouvoir donner à chaque jardinier un petit pot de miel de notre récolte. Tous nos remerciements à Georges Collini qui a créé le logo des ruches et pris toutes les photos dans les jardins.

Nicole Gelli et Nadine Escudier, Jardinières du Comité local de Marseille.

Des projets similaires sont réalisés dans d'autres régions de France p.ex. par les associations Falaise (Calvados) et Ferney-Voltaire ainsi que dans d'autres fédérations p.ex. par l'association de Luxembourg-Merl au Luxembourg, les associations de Neugrabener Moor à Hambourg et an der Vils à Amberg en Allemagne, l'association Tuinwijck à Groningen aux Pays-Bas pour ne citer que celles-là.



